

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière, que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide statuera sur une demande de dérogation mineure à un règlement numéro 5-10-90 relatif au zonage de l'ex-Paroisse, ci-après indiqué, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 15 avril 2025 à 19 h 30 à la salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent.

Demande de dérogation mineure DM-2025-02

Demande de dérogation mineure pour :

Immeuble : 384, rang Saint-Vincent (lot 1 554 512), matricule : 4945-97-3547

Zone : RP-3

Nature : Aménagement d'un logement supplémentaire à même le garage attaché existant :

- Remplacer, sur le mur de la façade de l'habitation, les deux (2) portes de garages par l'ajout de deux (2) nouvelles fenêtres et une (1) nouvelle porte d'entrée et ce contrairement aux dispositions prévues au règlement de zonage numéro 5-10-90, lesquelles se décrivent comme suit :
 - *Dans les habitations unifamiliales, il est possible d'aménager un logement supplémentaire dans la mesure où les conditions suivantes sont respectées :*
 - *Que la façade de l'habitation ne soit modifiée d'aucune façon pour l'aménagement de ce logement supplémentaire;*

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 15 avril 2025 quant à cette demande.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 26 mars 2025.



Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus le 26 mars 2025 concernant une demande de dérogation mineure en l'affichant et en le publiant aux endroits désignés, et ce, en vertu du Règlement 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le Règlement 2018-06-07.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26 mars 2025.



Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière